

Atelier Décoration de Noël – Centre de table

Lors de cet atelier, vous réaliserez un centre de table avec les bougies de l'Avent.

L'animatrice vous guidera pour créer un centre de table d'env. 40 cm qui incarnera l'esprit de Noël. Vous personnaliserez votre composition avec un rondin de bois, des branches de sapin, des pommes de pin, des boules, des bougies et divers accessoires.

Tous niveaux

❖ **Adhésion - droits d'accès**

L'Atelier Décoration de Noël est ouvert à toute personne adhérant annuellement à l'association Les Ateliers d'Expression (Adhésion 2023/2024 : 25 € pour les vanvéens - 35 € pour les non vanvéens).

Les participants aux stages **qui ne sont pas adhérents annuels de l'association**, doivent régler une participation à l'adhésion de **5 € par stage**, à concurrence du montant annuel de l'adhésion.

❖ **Tarif et fournitures**

Le tarif du stage est fixé à **35 € pour une durée de 3 h.**

Ce tarif comprend la fourniture des matériaux ainsi que la mise à disposition des outils.

❖ **Lieu du stage**

Le stage a lieu au 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.

❖ **Réservation / paiement du stage**

Il est nécessaire de remplir le bulletin de participation accompagné d'un chèque du montant du stage établi à l'ordre des Ateliers d'Expression. Le tout peut être déposé dans la boîte aux lettres des Ateliers d'Expression ou posté à : **Les Ateliers d'Expression - 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.**

Un message vous sera envoyé pour confirmer votre inscription. Le chèque n'est encaissé qu'après le déroulement effectif du stage.

L'inscription est possible jusqu'aux jour et heure de début de stage si des places restent disponibles. Dans ce cas, le bulletin d'inscription et le chèque peuvent être remis directement à l'animateur.

❖ **Conditions de remboursement**

Annulation du fait de l'adhérent

L'adhérent a la possibilité d'annuler sa réservation **jusqu'à 48 heures avant la date du stage**. Dans ce cas, le chèque de réservation sera restitué. **Passé le délai de 48 heures avant la date du stage, la participation est considérée comme maintenue et le chèque est acquis aux Ateliers d'Expression.**

Annulation du fait des Ateliers d'Expression

Les Ateliers d'Expression se réservent le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. **En cas d'annulation du stage, vous serez averti au plus vite et le chèque de paiement vous sera restitué.**

N'hésitez pas à contacter la coordinatrice ou les Ateliers d'Expression pour préparer au mieux votre stage

Pour toutes informations complémentaires

Jacqueline WATERHOUSE (coordinatrice) - 06 51 01 75 28 - jwtrs92@gmail.com



Atelier Décoration de Noël – Centre de table BULLETIN DE PARTICIPATION

2 DATES AU CHOIX :

Dimanche 26 novembre 2023 – 10h/13h

OU

Mardi 28 novembre 2023 – 14/17h

Je souhaite m'inscrire à l'Atelier (préciser la date souhaitée) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : e-mail :

(Vos coordonnées téléphoniques et mail sont indispensables pour pouvoir vous joindre en cas d'annulation)

➤ J'établis mon chèque

Si je suis adhérent(e) de l'association pour l'année scolaire 2023-2024

35 €

Si je ne suis pas adhérent(e) de l'association pour l'année 2023-2024

40 €

Le chèque doit être libellé à l'ordre des **Ateliers d'Expression** (*le chèque ne sera encaissé qu'après le déroulement effectif du stage*).

J'ai bien noté que les matériaux sont fournis. Les outils sont mis à disposition des participants (Prévoir un tablier et une tenue non salissante).

➤ J'ai pris connaissance des modalités et des conditions de remboursement si je devais annuler mon inscription.

Fait à Vanves le :

Signature :